

# Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study

## Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (Albion à Hawthorne)

### Property Implications and Future Acquisition Processes

The implementation of the project will require private property acquisition by the City. The Study Team is continuing to meet with property owners to discuss the potential project implications.

The details of property requirements will be confirmed at the time that the project undergoes detailed design, at some time in the future. The process of property acquisition will not begin until funding for the project is secured and those design details are confirmed. The City of Ottawa will work directly with affected property owners throughout that subsequent process according to its Real Property Acquisition Policy. The City has the authority to acquire land through the direction and implementation of the City of Ottawa Official plan, as well as the Municipal Act, the Expropriations Act, the City of Ottawa Act, and the Housing Development Act.

Key Aspects of the acquisition process include:

- **Dedication:** In some instances, the City may acquire property or property rights as a condition of the approval of development applications.
- **Negotiation:** This is the City's preferred method of obtaining property rights based on mutually acceptable terms.
- **Expropriation:** This method is used, pursuant to applicable laws and regulations, when negotiations are not successful, or if the construction schedule for the project becomes critical.
- **Current Market Value:** All real property acquisitions shall be supported with a current market value appraisal. This appraisal will be completed by an independent real estate professional or by a qualified City staff appraiser.
- **Highest and Best Use:** Appraisal reports will be based on the "highest and best use" of the property. Once complete, a report with full findings of the appraisal will be provided to the property owner.
- **Fairness:** The City's main objective to ensure that landowners rights are respected and protected and to provide fair compensation. The acquisition process emphasizes negotiation and achievement of a mutually satisfactory agreement.

### Répercussions sur les propriétés et processus d'acquisition

Pour mettre le projet en œuvre, la Ville devra faire l'acquisition de propriétés privées. L'équipe chargée de l'étude continue à rencontrer les propriétaires pour leur parler des répercussions possibles.

La teneur des exigences liées aux propriétés sera confirmée à l'étape de conception détaillée du projet. Le processus d'acquisition de propriétés ne commencera pas avant l'obtention du financement et la confirmation de ces exigences. Conformément à la Politique municipale sur l'acquisition de bien-fonds, la Ville d'Ottawa collaborera directement avec les propriétaires tout au long de ce processus. Elle a le droit d'acquérir des terrains en vertu du Plan officiel, de la *Loi sur les municipalités*, de la *Loi sur l'expropriation*, de la *Loi de 1999 sur la ville d'Ottawa* et de la *Loi sur le développement du logement*.

Les grands aspects du processus d'acquisition sont les suivants :

- **Affectation :** Dans certains cas, la Ville peut faire l'acquisition de propriétés ou de droits de propriété à titre de condition d'approbation d'une demande d'aménagement.
- **Négociation :** C'est la méthode privilégiée par la Ville pour l'obtention de droits de propriété, où les modalités sont acceptables pour les deux parties.
- **Expropriation :** Cette méthode est utilisée, conformément aux lois et règlements applicables, lorsque les négociations sont infructueuses ou qu'il devient urgent de respecter le calendrier des travaux.
- **Valeur marchande courante :** Toutes les acquisitions de propriétés doivent faire l'objet d'une évaluation selon la valeur marchande courante, qui est effectuée par un professionnel indépendant du secteur immobilier ou par un évaluateur qualifié faisant partie du personnel de la Ville.
- **Utilisation optimale :** Les rapports d'évaluation reposent sur l'« utilisation optimale » de la propriété. Une fois l'évaluation terminée, un rapport présentant les conclusions de l'estimation est remis au propriétaire.
- **Équité :** Le premier objectif de la Ville, c'est que les propriétaires fonciers soient indemnisés de manière équitable et que leurs droits soient respectés et protégés. Dans le processus d'acquisition, la négociation et l'entente mutuelle sont des priorités.



# Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (Albion à Hawthorne)

## Next Steps

Following this Public Open House:

- Your comments on the study will be reviewed along with input received from Consultation Groups in order to finalize the preferred corridor
- Alternative designs for the preferred corridor will be developed and evaluated
- A preliminary Recommended Plan with the draft functional design will be prepared
- The next Public Open House will present the Preliminary Recommended Plan for review and feedback March 2019

Information about the study will continue to be posted on the City's website as it becomes available at: [www.Ottawa.ca/earlarmstrong](http://www.Ottawa.ca/earlarmstrong)

Your views are important to the success of this study. Please fill out a comment sheet, and leave it in the box provided, or return to us by mail or email by January 31, 2019

Comments or questions can also be submitted by email to: [Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca](mailto:Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca)

**Thank you!**

## Suite des choses

Après cette séance portes ouvertes :

- nous lirons vos commentaires et ceux des groupes de consultation pour mettre au point le couloir privilégié;
- nous élaborerons et évaluerons différentes conceptions possibles pour le couloir privilégié;
- nous préparerons un plan recommandé préliminaire et un plan fonctionnel provisoire;
- nous présenterons le plan recommandé préliminaire à la prochaine séance portes ouvertes, mars 2019, pour obtenir l'avis du public.

Les renseignements sur l'étude continueront d'être mis à jour sur le site Web de la Ville, à [ottawa.ca/cheminearlarmstrong](http://ottawa.ca/cheminearlarmstrong).

Pour réussir cette étude, nous avons besoin de connaître votre avis. Merci de remplir une feuille de commentaires et de la déposer dans la boîte prévue à cet effet, ou de nous l'envoyer par la poste ou par courriel d'ici le 31 janvier 2019.

Vous pouvez également envoyer vos commentaires et vos questions par courriel à [Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca](mailto:Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca).

**Merci!**

